**Fédération Cycliste Wallonie Bruxelles FCWB** Avenue du Globe 49/1 – 1190 Bruxelles

**CAHIER DES CHARGES POUR L’ORGANISATION D’UNE MANCHE DE LA CUP 5**

La CUP5 est une série de courses d'entrainement. Un challenge qui se déroule en plusieurs manches, organisées par la FCWB, en accord avec la réglementation régionale ; elle figure au calendrier MTB de la FCWB.   
L'organisation de cette série à été confiée à Mr. Gilbert Geurts qui travaillera en collaboration directe avec la FCWB et la cellule VTT.

**1. INFRASTRUCTURES ET MATERIEL A METTRE A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR**

-**Permanence** : Pour inscriptions- Retrait des dossards et plaques -Secrétariat.

**- Zone d’arrivée** : Un espace couvert à proximité immédiate de la ligne d’arrivée avec 2 tables et 4 chaises est à prévoir pour les commissaires (tonnelle fermée de 3 côtés est possible) + espace de 10m x 3m le long de l'arrivée pour un véhicule chrono. Une source d’électricité (220 V) et 3 prises seront disponibles (10A minimum).

**- local du contrôle antidopage** suivant la réglementation de la Communauté Française.

**- Postes de premiers secours** minimum un fixe à proximité de l'arrivée + postes mobiles éventuels. La présence d’une ambulance avec personnel compétent est obligatoire lors de l’épreuve. La permanence de minimum 2 secouristes est obligatoire.

Le service premier secours doit être prévu en suffisance afin de ne pas perturber le déroulement de la course en cas de chutes.

La présence d’un médecin n’est pas obligatoire, mais l’organisateur doit communiquer aux services de secours les coordonnées du médecin de garde.

L’organisateur demande les services d’ordre nécessaires et fait appel à la police locale si nécessaire.

**- Parking officiel** réservé pour les commissaires et officiels . Les commissaires ont accès à ce parking avec leur plaque officielles FCWB (Plaque bleue : COMMISSAIRE)

- **Parking des coureurs** suffisamment grand pour véhicules d'assistance. Ce parking devra être signalé de manière adéquate.

**- Zones d’appel** des coureurs : espace hors parcours à proximité du départ.

**2. SPONSORING**

L’organisateur possède les droits de sponsoring sur l'épreuve mais le logo de la FCWB doit figurer sur toutes les publications et sur le podium (2x minimum)

**3. FICHE TECHNIQUE**

L’organisateur rédige une fiche technique.

La fiche technique paraîtra dans les publications « Vélosprint » et internet. La fiche technique de chaque manche sera livrée à la FCWB au plus tard **le 15 janvier 2014** pour publication.

Les informations suivantes sont à communiquer:

Adresses utiles, numéros de téléphone/GSM, numéros de fax, adresses émail des responsables en mentionnant la fonction au club organisateur; de la direction de la course. La fiche technique comprendra également les coordonnées du responsable de l'espace Antidopage.

**4. INSTALLATION SONORE**

L’organisateur s’occupe de l’installation sonore. Celle-ci doit être suffisamment puissante et de bonne qualité pour les zones départ et arrivée.

L’organisation désigne le speaker. Le speaker informe le public du déroulement de l’épreuve moyennant l’installation sonore. Si diffusion de musique, les frais de SABAM sont pris en charge par l'organisateur.

**5. PARCOURS**

Le circuit doit être de +/- 4km. Le circuit doit être approuvé par la FCWB qui désignera la ou les personne(s) responsables pour l’inspection.

**6. PROGRAMME**

**COURSE 1 10h30  60 minutes de course pour 3 catégories**

cat Jeunes =  - 18 ans regroupe les débutants et les juniors

cat Masters =      Coureurs hommes de plus de 40 ans

cat Dames =    Regroupe les dames élites, masters, juniors et débutantes

***Facultatif : PROMOTION JEUNESSE 12h15 pour enfants 25 min (encadrés)***

*cat Minimes = -11 ans  cat Aspirants = 12-13-14 ans*

**COURSE 2 14h00 75 min de course  pour 1 catégories**

cat Elites = regroupe les Espoirs, Elites et masters 1

**6. DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRE**

La FCWB délivre les dossards et plaques à l'inscription des coureurs. (10 € pour la saison et valables sur l'ensemble des épreuves de la FCWB Wallonia Cup et CUP 5)

Des plaques de cadres et des dossards seront remis aux coureurs lors de leur première participation à une de ces épreuves . Elles ne sont ni reprises, ni remboursées, ni validées pour la saison suivante. Un coureur sans dossard ou plaque n'est pas admis à la course.   
  
Afin de faire la promotion de la discipline, un système spécial est mis en place pour les non-licenciés afin de leur procurer une plaque journalière.

**7. LICENCE COUREUR**

Tous les participants doivent être en possession d’une licence UCI avec une assurance valable, quelle que soit la fédération qui la délivre.

Les non licenciés doivent prendre sur place une licence-journalière (5 euros). Cette licence sera disponible auprès d’un délégué de la FCWB *(et si le nouveau décret de la Communauté française est d'application : Une licence journalière et l'inscription à une compétition sportive ne peux être obtenue que sur présentation d’un certificat médical de moins de trois mois qui atteste l’autorisation de pratique de la discipline concernée. La non présentation de ce certificat entraine automatiquement un refus de départ. En cas d'acceptation d'un compétiteur non en règle avec cette réglementation entraine des amendes pénales importante pour l'organisateur de la compétition).*

**8. INSCRIPTIONS A LA COURSE**

Tous les coureurs doivent payer sur place une inscription de 5 € à l’organisateur.   
Le coureur qui ne sera pas en ordre d’inscription sera mis automatiquement hors course par les commissaires.  
L'organisateur devra ristourner à la FCWB une somme de 2 € par participant. Cette somme sera versée au fond de la jeunesse qui est redistribué chaque fin d'année aux écoles VTT reconnues ainsi que pour les prix du classement final.

**9. COMMISSAIRES ET OFFICIELS**

Un Directeur Technique (Logistique) et un Président du Jury (Partie sportive) sont les interlocuteurs principaux de l'organisateur avec la FCWB. Ils sont assistés par des commissaires et préposés aux chronométrage. L’organisateur devra leur apporter toutes les facilités pour l’accomplissement de leur mission (Carte d’accès, parking à proximité de l’événement pour permettre le déchargement du matériel).

Les commissaires étant des bénévoles en fonction durant toute la journée doit fournir à chaque commissaire 5 tickets boissons et sandwichs pour la durée de leur prestation. Si les commissaires se trouvent sur le terrain et dans l’impossibilité de rejoindre le lieu du repas, des musettes doivent être envisagées. Le nombre exact sera communiqué par le Délégué Technique. Les commissaires sont désignés par la FCWB.

**10. LICENCE D’ORGANISATION**

La licence d’organisation pour l’organisation d’une Manche de la CUP 5 est fixée à 425,00 €

Elle comprend : L'assurance organisateur, les frais des commissaires, le système informatique et chronométrage pour publier les classements, La redevance provinciale et jeunesse, les frais administratifs.

De plus, l’organisateur doit distribuer les prix aux coureurs suivant la réglementation.

**11. PRIX AUX COUREURS**

Uniquement des prix en nature doivent être prévus (Coupes, lots ...) avec un minimum de 3 prix par catégorie.

1 bouquet de fleurs sera également donné au vainqueur de chaque catégorie.

A la fin de chaque course, un tirage au sort sera effectué parmi les coureurs ayants terminés la course. (10 lots minimum par course et 10 lots pour la promotion jeunesse. Soit 30 lots distribués )

**12. INSCRIPTION AU CHALLENGE**

Les organisateurs désireux de s'inscrire au challenge " FCWB WALLONIA CUP 2014" devront faire parvenir le bulletin d'inscription en annexe avant le 25 janvier 2014.

**13. INFORMATIONS** :

+32 2 349 19 28 info@fcwb.be

+32 497 58 46 58 président@fcwb.be

+32 495 31 10 34 geurts.gilbert@skynet.be

**FEDERATION CYCLISTE WALLONIE-BRUXELLES (F.C.W.B.)** – **R.L.V.B.  
49 boîte 1, Avenue du Globe, 1190 Bruxelles Tél: 02/349 19 20 - Fax: 02/349 19 49**  
**DEMANDE D’INSCRIPTION D'UNE MANCHE DE LA CUP 5 VTT**

**A RENVOYER A info@fcwb.be**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du club organisateur |  |
| Matricule du club organisateur |  |
| Nom du Correspondant |  |
| Adresse du correspondant |  |
| Tél du correspondant |  |
| Gsm du correspondant |  |
| Fax du correspondant |  |
| E-mail du correspondant |  |
| Localité de l’épreuve |  |
| Nom éventuel de l' épreuve |  |
| Date(s) sollicitée(s) |  |
| Remarques : |  |

Par la présente, je m'engage à organiser une épreuve de CUP 5 en suivant les directives du cahier des charges. Je m'engage également au payement de la licence d'organisation d'un montant de 425,00 €, à distribuer des prix aux 3 premiers de chaque catégorie, ainsi qu'à ristourner une somme de 2,00€ multipliée par le nombre de participants pour le fond de la jeunesse et le classement final.

Fait à : Le :

NOM- PRENOM et signature